



Problème de taxe d'habitation

Par **garciah**, le **04/05/2016** à **10:20**

Bonjour,

Je vis avec mon compagnon dans notre appartement actuel depuis avril 2014, nous n'avons pas déménagé entre temps. Il se trouve cependant, que nous nous retrouvons avec deux taxes d'habitations, une me concernant et la seconde à nos deux noms mais deux adresses différentes, se trouvant dans le même village. Nous sommes allés au centre du trésor public le plus proche afin de notifier que nous n'habitons pas à la seconde adresse et que nous n'y avons jamais habité. Suite à cela nous avons envoyé un courrier explicatif comme quoi nous n'y avons jamais habité, joignant cette taxe d'habitation, un justification de logement de là où nous vivons et la copie de la taxe d'habitation reçu.

Suite à ça, nous venons de recevoir chacun une relance de paiement de taxe d'habitation, cette fois à titre personnel. Moi à la bonne adresse et mon compagnon à la mauvaise. Après quelques recherches, nous avons finalement vu que l'adresse en question se trouvait dans une rue perpendiculaire à la notre, où nous n'avons jamais mis les pieds. Nous ne savons pas trop quoi faire, c'est pour ça que je viens chercher conseils.

Comment pourrions-nous prouver que nous habitons à notre appartement et non à la seconde adresse ? Faudrait-il demander au propriétaire de nous délivrer une attestation comme quoi nous habitons bien tous les deux dans le logement depuis avril 2014 ? EDF ne fournissant qu'une facture par an, cela pose parfois problème auprès de certaines administrations car les attestations dont nous pouvons bénéficier sont faites à la date où nous en faisons la demande, ne notifiant nullement la période de souscription.

Nous ne disposons pas de facture de gaz ou d'eau pour éviter de passer par EDF. Nous bénéficions des APL versées directement au propriétaire, la CAF pourrait-elle, selon vous,

nous délivrer une attestation afin de pouvoir attester notre lieu de résidence ? J'avoue que je suis vraiment perdue à force car ce n'est pas le seul problème que nous ayons à régler et nous passons notre temps dans un tas de paperasse. S'il faut j'ai la réponse sous les yeux mais ne la voit pas.

Je vous remercie par avance pour vos réponses.